



**AVIS PUBLIC
APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2026-08**

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue, le 2 avril 2026, la Ville de Kingsey Falls a adopté le règlement d'emprunt n° 2026-08 intitulé « Règlement décrétant une dépense de 1 738 550,14 \$ et un emprunt de 1 738 550,14 \$ aux fins des travaux de réfection de la rue Gibson ».

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 22 avril 2026 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 27 avril 2026.

Avis est également donné que le règlement entre en vigueur le jour de la publication et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Kingsey Falls situé au 401, boul. Marie-Victorin, Kingsey Falls (Québec) JOA 1B0 selon les heures d'ouverture habituelles et sur le site Internet de la Ville : <https://www.kingseyfalls.ca/>.

Donné à Kingsey Falls, le 13 mai 2026

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annie Lemieux, directrice générale et greffière de la Ville de Kingsey Falls, résidant à Drummondville, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-dessous en affichant une copie au bureau municipal ainsi que sur le site Web de la ville de Kingsey Falls le 13 mai 2026 et en faisant paraître une copie dans le journal Actualité/Étincelle, édition du 13 mai 2026.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 13 mai 2026.

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière